

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLINES EN QUEYRAS COMPTE ADMINISTRATIF 2021
(Budget eau) N° 13 / 2023

Nombre de Conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

Date de la convocation : le 26 février 2022

Le 7 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Romain ALLAIX, 1er adjoint, afin de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame le Maire.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2021	25 977.27 (002)			298 303.15 (001)		
Opérations exercice 2022	73 408.38	113 993.66	193 009.24	44 833.28	266 417.62	158 826.94
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		40 585.28	148 175.96		107 590.68	
Restes à réaliser			55 000	0	55 000	
RESULTATS CUMULE		14 608.01		150 127.19		

2°) Constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé le registre des délibérations.

Certifié exécutoire, compte tenu de l'envoi en préfecture le :

Vote : Pour à l'unanimité

Le Maire
Valérie GARCIN



Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 005-210500773-20230310-202313-DE